



ROYBON

VIVRE À ROYBON



Top départ pour le chantier de la "Grande Rue" >>>



ROYBON SE MOBILISE POUR SA STATUE DE LA LIBERTÉ

Déjà plus de 25 000 € de collectés, aidez-nous pour réussir notre pari.

4



LE FESTIVAL BERLIOZ DÉBUTE À ROYBON

Le programme à Roybon et une interview de Bruno MESSINA qui explique sa venue à Roybon.

12



SAMEDI 4 SEPTEMBRE, RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour une rentrée sereine et faire le plein d'activités nouvelles.

16



ANNONCES ET INFOS UTILES

Horaires d'ouvertures de la mairie, les bonnes heures pour les travaux domestiques, l'organisation de la collecte des ordures ménagères, bref plein d'infos utiles.

23

S O M M A I R E



- 3 | LA VIE DE LA COMMUNE**
- ▶ Du nouveau pour la téléphonie mobile
 - ▶ Le terrain multisports livré début août
 - ▶ Point sur la souscription pour la statue de la Liberté
 - ▶ Restaurer c'est bien, protéger c'est mieux
 - ▶ Fleurissement, de nouvelles réalisations
 - ▶ Jouer au tennis ? C'est à nouveau possible !
 - ▶ Le Père Bernard Larivière quitte définitivement Roybon
 - ▶ Top départ pour le chantier de la Grande Rue !
 - ▶ Nettoyons la nature !
 - ▶ La rue des petits Cultis, voie sans issue
 - ▶ La brasserie du lac
 - ▶ Des nouvelles du centre de secours
 - ▶ Le nouveau marché fait ses premiers pas
- 11 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**
- 12 | L'ÉVÈNEMENT**
- ▶ Le festival Berlioz débute à Roybon
- 14 | AGENDA**
- ▶ Le FitDays à Roybon
 - ▶ Les Cavaliers de Chambaran (en selle, en scène)
 - ▶ Cinéma en plein air
 - ▶ Le retour du Piano du lac
- 16 | LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- ▶ « Roybon en Fêtes », votre comité des fêtes est à l'œuvre
 - ▶ Le Forum des Associations
 - ▶ Formafoot Bièvre-Valloire
 - ▶ Familles rurales, de retour sur notre commune ?
- 18 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- ▶ Animations jeunes
 - ▶ Voici quelques guides pour préparer vos vacances...
 - ▶ Horaires de la bibliothèque municipale
- 19 | EXPRESSION DES ELUS**
- 20 | RÉCIT DES PETITES HISTOIRES DE ROYBON**
- 22 | ANNONCES ET INFOS UTILES**
- ▶ Quelques rappels de vie en commun pour un environnement sain et apaisé
 - ▶ La lutte contre l'ambroisie, c'est maintenant
 - ▶ Nos habitudes changent, la collecte s'adapte
 - ▶ L'accueil du public en mairie
- 24 | PROGRAMME DE L'ÉTÉ**

Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Bientôt la fin des classes et le début de la période estivale. Et comme cette période s'accompagne d'un déconfinement progressif, évidemment cela joue positivement sur notre moral.

Il se trouve que nous avons bien d'autres raisons d'avoir le moral à Roybon : début du chantier de la Grande Rue ainsi que celui de deux nouveaux logements dans les anciennes écoles, programmation estivale extrêmement riche, mise en service du terrain multisports début août... plus que jamais le retour à la vie est à l'ordre du jour.

Un village embelli avec une Grande Rue requalifiée, une nouvelle place St Romme piétonnisée, un fleurissement accru, voilà donc l'horizon qui se dessine pour Roybon.

L'attention à nos anciens est aussi à l'ordre du jour avec l'entrée en service depuis dix jours du nouvel EHPAD. Un établissement moderne, situé sur la nouvelle Allée Danielle MARION, ainsi dénommée par le Conseil Municipal en hommage à cette grande dame, très généreuse, qui fut Maire de Roybon de 1965 à 1983. Ce nouvel établissement pérennise plus d'une centaine d'emplois sur la commune pour plusieurs décennies. L'inauguration que nous programmerons à l'automne avec Mme la directrice sera l'occasion de revenir plus longuement sur cet évènement.

Mais nous voulons aussi un village connecté, attractif pour ceux qui veulent éviter les désagréments de la ville. Grâce à un travail important nous avons obtenu que plusieurs zones blanches (Bourgeonnière, La Verne, Aigue Noire Haut, Aigue Noire Bas, La Trappe et Le Grand Jullin) bénéficient progressivement d'une couverture en téléphonie mobile. Ces secteurs seront couverts d'ici deux ans au plus tard. Quant à la fibre, nous espérons disposer d'ici la fin de l'année d'un calendrier prévisionnel de déploiement.

Tout ceci n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un travail quotidien de votre équipe municipale mais aussi d'une participation accrue de nombreux roybonnais bénévoles (portage de repas aux anciens, temps périscolaire à l'école, fleurissement...). L'assouplissement des règles sanitaires permettra de relancer nos ateliers citoyens et d'impliquer encore davantage d'habitants dans la vie quotidienne de la commune. Nous nous retrouverons d'ailleurs dès le 4 septembre pour le Forum des Associations pour débiter une nouvelle année associative.

D'ici là je vous souhaite à tous de passer un très bel été. A très bientôt dans le bourg ou au bord du lac !

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Gabriel BRET, Claude FOUYAT, Bruno MOUSSIER

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Votre Maire
Serge PERRAUD

Du nouveau pour la téléphonie mobile

Le gouvernement a obtenu en 2018 des opérateurs privés des engagements contraignants visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les français. L'une des dispositions de l'accord concerne la mise en œuvre d'un dispositif de couverture ciblée, dans lequel les opérateurs ont l'obligation de couvrir 5 000 nouveaux sites de téléphonie mobile chacun (dont certains pourront être mutualisés). Chaque année, une liste de 600 à 800 sites par an et par opérateur est établie par le gouvernement et transmise aux opérateurs.

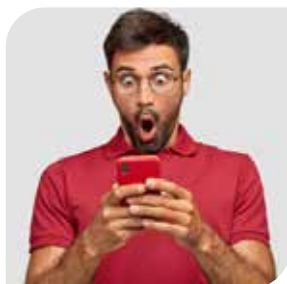
Les opérateurs sont tenus de fournir des services de voix, SMS et d'accès mobile à très haut débit (4G), grâce à l'installation d'un nouveau site, sur chacune des zones pour lesquelles ils sont désignés par arrêté.

Dès cet accord, le Maire, Serge PERRAUD, s'est beaucoup investi pour que la situation de la commune soit prise en compte. Cela a nécessité à la fois un travail d'identification des coordonnées GPS précises mais aussi de faire valider le projet à l'échelon départemental avant que les opérateurs ne soient saisis pour confirmation du périmètre des zones blanches.

Le travail a payé puisque l'arrêté ministériel paru le 9 avril dernier a donc intégré la nécessité de réaliser trois nouveaux relais qui devraient couvrir les secteurs suivants : Bourgeonnière, La Verne, Aigue Noire Haut, Aigue Noire Bas, La Trappe Le Grand Jul-

lin pour le bénéfice de plus de 200 habitants. Roybon appartient ainsi au cercle fermé des quatre communes de l'Isère qui vont voir leur couverture téléphonique s'améliorer.

Les opérateurs ont désormais 24 mois pour couvrir les zones en question en identifiant les meilleures parcelles pour les implantations et réaliser les ouvrages.



Le terrain multisports livré début août

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat ayant d'ores et déjà confirmé leur soutien financier, la municipalité a décidé de passer commande pour la réalisation du terrain multisports. Son installation est programmée pour la semaine 30, soit à compter du lundi 26 juillet. Les jeunes roybonnais devraient donc pouvoir en profiter dès le lundi 2 août si le chantier se déroule normalement.



Point sur la souscription pour la statue de la Liberté



La conférence de presse pour lancer la souscription s'est déroulée le 8 avril dernier. De gauche à droite : Bernadette CADOUX, Fondation du Patrimoine, Jean-Pierre BARBIER, Président du Département ; Serge PERRAUD, Maire de Roybon et Alain ROBERT, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine.

Le lancement de la souscription initié par la commune et la Fondation du Patrimoine s'est donc déroulé le 7 avril dernier. Cet événement s'est produit en présence de Jean-Pierre BARBIER, Président du Département, Alain ROBERT et Bernadette CADOUX pour la Fondation, le Maire, naturellement, ses adjoints et plusieurs élus municipaux mais aussi Philippe DUFIEUX, auteur de recherches récentes fort utiles pour promouvoir notre projet, Gabriel BRET, dont chacun se souvient du combat qu'il avait mené dans les années 80 pour promouvoir notre statue.

Cette initiative a connu un écho médiatique très important avec des articles dans toute la presse locale et même un reportage en ouverture du journal de 13h de TF1 !



La souscription en elle-même commence à porter ses fruits puisqu'elle frôlait la barre des 25 000 € de collecte début juin. Une grand merci à la centaine de donateurs qui se sont d'ores et déjà manifestés. Le chemin à parcourir pour atteindre les 150 000 €... fixés comme objectif est encore long mais il nous reste huit mois pour y parvenir et nous sommes pleinement motivés. D'ailleurs au cours de la conférence de presse, Jean-Pierre BARBIER a annoncé que le Département allait soutenir le projet à hauteur de 50 000 €. Nous venons en outre d'installer un panneau d'information sur la Place pour faire connaître notre projet à tous les touristes qui viennent contempler la statue. Enfin, nous allons profiter de toutes les animations de l'été qui vont drainer des milliers de personnes, pour faire la promotion de cette initiative. Notre Adjointe Elisabeth Roux sera particulièrement présente par exemple lors du Fitdays, des soirées du piano du lac et de l'ouverture du festival Berlioz.

Cela étant, nous avons aussi besoin que vous mobilisiez vos amis et vos familles. Des flyers sont disponibles en mairie, le lien pour la souscription figure en page d'accueil du site internet de la commune. Aidez-nous !



JE FAIS UN DON

SUR LE SITE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Sur www.fondation-patrimoine.org/74351 ou en **flashant** le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

OU PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :

La Fondation du Patrimoine Statue de la Liberté de Roybon

► A déposer en mairie : 53, route de Montfalcon - 38 940 Roybon

► ou à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine - Fort de Vaise - 27 boulevard Antoine de Saint Exupéry - 69 009 Lyon



Les dons versés à la Fondation du patrimoine sont déductibles

- De l'impôt sur le revenu (IR) des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 66 €. Votre don ne vous coûte donc que 34 €.
- De l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (limite atteinte avec un don de 66 666 €).
- Ainsi, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 75 €. Votre don ne vous coûte que 25 €.



A l'issue de la conférence de presse, les élus et représentants de la Fondation du patrimoine ont posé pour la postérité au pied de la statue de la liberté. Un évènement qui fera date dans l'histoire de notre emblème !



Article du Dauphiné Libéré paru dans toutes ses éditions du 8 avril 2021. Reproduit avec son aimable autorisation.

Restaurer c'est bien, protéger c'est mieux

En parallèle de la souscription pour restaurer la statue, la municipalité a engagé une demande d'inscription de la statue au titre des monuments historiques auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles dépendant du Ministère de la Culture).

L'inscription et le classement sont des mesures recherchées pour leurs qualités touristiques et fiscales qui entraînent le respect d'un certain nombre de règles, la principale étant de veiller à la qualité des abords au sein du périmètre qui découle de l'inscription ou du classement, qu'il s'agisse de travaux de rénovation comme de constructions neuves pour lesquels l'architecte des bâtiments de France (STAP) émet un avis sur les demandes de travaux et les permis de construire.

Cela peut paraître contraignant mais il faut le comprendre dans l'idée que le monument lui-même n'a de sens que dans un environnement préservé. La Commune a, légitimement, le double souci de protéger le monument, mais aussi, au regard des moyens qui vont être investis pour requalifier la Place ST ROMME, de veiller à ce que travaux qui pourraient être envisagés à l'avenir s'inscrivent en harmonie avec le site et dans une recherche de qualité architecturale et patrimoniale.

Mais nous n'en sommes qu'au début de ce processus et nous aurons l'occasion d'y revenir...

Fleurissement, de nouvelles réalisations

Après la Place Jean PERRAUD et son carrefour, l'équipe de bénévoles emmenée par notre 1ère Adjointe, Agnès MARTIN, s'est lancé dans de nouvelles réalisations que désormais chacun peut admirer.

Le résultat est tel que certains se sont interrogés sur le budget consacré pour le fleurissement du village. Il est en réalité le même que l'an dernier grâce à de la récup, un gros travail de rénovation, beaucoup de bonnes idées et de bénévolat. En la matière d'ailleurs un grand merci en particulier à Annie BALAY qui s'est vraiment beaucoup impliquée.

*Où se cachent ces
belles compositions ?*



Jouer au tennis ? C'est à nouveau possible !



A Roybon, le court n°1 a été remis en état et un nouveau filet a été installé il y a quelques jours pour pratiquer du sport dans les meilleures conditions à l'approche de la saison estivale. Un grand merci à notre Adjoint, Emmanuel BARLETIER, qui a lui-même réalisé ce chantier de remise en état.

Le court de tennis est en « accès libre ». Vous n'avez pas de matériel ? Nous avons la solution : rendez-vous à la « Roybonnette » où du matériel de prêt est disponible tous les jours du lundi au samedi et le dimanche matin. Là aussi un grand merci à nos commerçants pour leur aide.



Le Père Bernard Larivière quitte définitivement Roybon

Après 29 ans de présence à Roybon et dans la vallée de la Galaure, le Père Bernard LARIVIERE a célébré sa dernière messe à l'Eglise St Jean-Baptiste de ROYBON ce dimanche 23 mai.

Né à BAYON (Meurthe-et-Moselle) en 1927, Bernard LARIVIERE, rédemptoriste, a été ordonné prêtre en 1952. L'obtention d'un doctorat en droit canonique, à Rome en 1954, a mis un terme à de brillantes études romaines.



Un ministère dans une paroisse ouvrière de Belfort, une aumônerie de lycée et des scouts au Niger, ont précédé une longue carrière de professeur de religion à Montréal. Parcours très inhabituel s'il en est, même pour un prêtre de la Congrégation Missionnaire des Rédemptoristes. Très adroitement sollicité par son confrère le Père Jean COURVOISIER, le Père LARIVIERE est arrivé à Roybon en 1992. C'est à Montfalcon, le 24 octobre 1992, qu'il a célébré sa « première messe iséroise ». S'identifiant comme étant l'auxiliaire de l'auxiliaire (le Père COURVOISIER étant l'auxiliaire) le Père LARIVIERE s'est très rapidement fondu dans ce ministère de « curé » de Roybon. Il appréciait les contacts avec tous, qu'ils soient chrétiens ou pas ; il évoluait avec aisance dans tous les milieux et cela dans les nombreuses communes du secteur de l'Isère et de la

Drôme qu'il a épisodiquement desservies. Ses homélies étaient toujours « percutantes » ; on y retrouvait souvent la fibre du syndicaliste qu'il a été pendant tout son séjour québécois. Pendant ses années roybonnaises il vivait tous les ans des migrations saisonnières pour retrouver Montréal au mois de mai puis revenir dans la vallée de la Galaure en novembre. En 2020, La situation sanitaire a mis à mal cette transhumance.

Son âge respectable, quelques soucis de santé aussi, l'ont conduit à renoncer à cette vie somme toute mouvementée.

L'émotion était très présente lors de sa dernière messe à Roybon. L'assistance était nombreuse, quelques larmes ont même coulé. D'aucuns ont déjà fait des projets de voyage pour découvrir La Lorraine où va vivre dorénavant le Père LARIVIERE, entouré par sa sœur et d'autres membres de sa famille. Des paroissiens ont su lui dire toute leur reconnaissance tellement méritée. Le Père Charles BONIN, curé de St Pierre-des-Chambaran ne pouvant être présent en raison d'autres célébrations, avait tenu à remercier son « vicaire » quelques jours plus tôt, lors d'une visite à la cure de Roybon.

Claude FOUYAT



Top départ pour le chantier de la Grande Rue !

Le chantier de requalification de la Grande Rue débute le lundi 5 juillet. A ce stade, et sauf aléa de chantier et un hiver trop rigoureux, il est prévu de s'achever dans un peu moins de deux ans.

Ce qui est sûr c'est que nous allons le réaliser en deux tranches avec plusieurs phases pour chacune de ces tranches.

La 1ère partie de la Grande Rue qui est concernée se situe entre le restaurant le Mélys (carrefour sud) et la rue de l'Eglise (juste après la Place St Romme). Sur cette portion le chantier devrait être achevé au printemps 2022 et c'est seulement ensuite que nous traiterons la partie nord de la Grande Rue, entre la rue de l'Eglise et le carrefour avec la rue de Grands Cultis et l'Impasse du Château.

A l'intérieur de chacune de ces tranches l'enchaînement des travaux est identique :

- ▶ réfection des réseaux humides et en particulier mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales
- ▶ rénovation et enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, fibre)
- ▶ travaux de surface (trottoirs, enrobé sur la voie, réfection complète de la Place St Romme...)

Une 1ère réunion d'information s'est tenue avec les commerçants le 28 mai dernier pour évoquer l'accès aux commerces, tant pour l'approvisionnement que pour les clients, durant le chantier.

Les précédents numéros du journal municipal ont permis de vous communiquer quelques informations importantes sur les aménagements prévus tant sur le plan du profilage de la voirie, des trottoirs, de la Place St Romme et de l'éclairage public.

Une réunion publique, ouverte à tous, se déroule le 28 juin à 18h30 à la salle des fêtes afin de répondre à toutes vos questions.

Il est important de noter que les capacités de stationnement dans le bourg augmentent significativement avec :

- ▶ le déménagement de l'EHPAD libère au moins une trentaine de places sur l'Avenue Luzy Pellissac et la rue de l'église,
- ▶ la prochaine disparition du hangar situé à côté du distributeur de billets permettra à terme de créer une petite poche de stationnement,
- ▶ le parking situé à proximité de l'ancienne mairie pourrait bénéficier d'un réaménagement augmentant sa capacité de stationnement.

Bien évidemment, nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement du chantier et les riverains, directement concernés bénéficieront d'une communication spécifique à chaque changement en matière de stationnement et de circulation provisoire.

Chacun sait bien qu'un chantier crée des désagréments provisoires, mais nous les mettons tous à l'aune de notre qualité de vie qui va s'améliorer et de l'embellissement du bourg qui en résultera.



La mairie a veillé à organiser une réunion spécifique avec les commerçants pour évoquer les questions d'accessibilité et de livraisons durant la période du chantier. Merci à eux pour leur implication.

PLANNING CHANTIER	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	
	Phase 1																							
Travaux réseaux Humides	■	■	■	■	■																			
Travaux réseaux Secs					■	■																		
Travaux aménagement de voirie						■	■	■	■	■														
Rénovation façade ancienne mairie																								
Phase 2																								
Travaux réseaux Humides											■	■	■	■	■									
Travaux réseaux Secs															■	■	■							
Travaux aménagement de voirie																■	■	■	■	■	■			

Nettoyons la nature !



Les élèves de l'école « Les Genêts » de Roybon ont participé le jeudi 27 mai après-midi au nettoyage de leur village afin de mettre leur pierre à l'édifice des actions menées dans le cadre du label station verte. Avec des gants et des sacs poubelles et aidés dans cette mission par leurs maîtresses, les ATSEM et des parents, les élèves de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section ont nettoyé les abords de l'école, les CP/CE1 le terrain de foot, les CE1/CE2 les abords de l'église et du parc pour enfants et enfin les CM1/CM2 la place Saint Romme et les rues et venelles de leur village.

Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur pour le plaisir des petits et grands. Les enfants étaient très fiers de leur travail. Merci à eux !



La rue des petits Cultis, voie sans issue

La rue des petits Cultis est particulièrement étroite lorsqu'elle débouche sur la Place de la Graineterie et il arrive fréquemment que des véhicules accrochent l'une des deux maisons. Après échanges avec les riverains il a été convenu de transformer la voie des petits Cultis en voie sans issue. Un panneau à l'entrée nord va l'indiquer et préciser qu'il est impossible de faire demi-tour. Nos agents techniques vont placer une borne au bout de la rue, juste avant son débouché sur la Place.



La brasserie du lac

La brasserie du lac, qu'exploitent Lucas DEGROUX et sa compagne Manon, est à nouveau ouverte !

Ouverte 7 jours sur 7 en juillet et en août, du matin au soir, c'est l'endroit idéal pour y déjeuner, manger une glace ou boire un verre en profitant du beau temps, du lac et de ce bel air de liberté retrouvée !



Des nouvelles du centre de secours

Retour sur l'activité opérationnelle du début d'année :

Du 1er janvier jusqu'au 1er mai 2021, 48 appels pour des demandes de secours ont été reçus.

Sur ces 48 interventions, 34 ont été réalisées par les 11 sapeurs-pompiers de Roybon dont :

- ▶ 23 secours à personne,
- ▶ 5 accidents de circulation,
- ▶ 3 incendies,
- ▶ 3 opérations diverses.

Parmi ces interventions, 5 ont été réalisées hors secteur de premier appel

(Commune de premier appel : Roybon, Montfalcon, Saint Clair sur Galaure, le camp de Chambaran, Marnans, Besins et une partie de Saint Antoine l'abbaye).

En complément, 7 interventions ont été réalisées par le chef de groupe de la caserne sur les secteurs de Bièvre-Chambaran et Sud-Grésivaudan.

Pour continuer à pouvoir assurer les secours dans les meilleurs délais nous recherchons toujours du personnel. Du fait de notre situation géographique, les renforts des casernes voisines mettent souvent plus de 45 minutes pour rejoindre le lieu de l'événement.

Adam, Charline, Sylvaine et Thomas sont en cours de formation et vont bientôt pouvoir renforcer notre effectif.

Faites comme eux, venez-vous renseigner et peut-être serez-vous intéressés par cet engagement citoyen au service de la population de Roybon et des villages des Chambaran.

Durant le mois d'avril, la caserne de Roybon a accueilli les formations départementales pour les feux de végétaux et de forêt.



Les stagiaires du département en cours de formation pour les feux de Forêt.

Le nouveau marché fait ses premiers pas

C'est vendredi 11 juin matin que s'est déroulé pour la 1ère fois le nouveau marché situé Place Jean PERRAUD. Il a accueilli cinq forains ; un boucher, un maraîcher, un fromager, un vendeur d'olives et une biscuiterie bio.

Bien sûr, il faut laisser un peu de temps aux habitants pour s'habituer à ce nouveau créneau mais ce début est, de l'avis de tous, très prometteur.

Les forains ont apprécié le cadre, notamment grâce aux efforts de fleurissement. Chacun s'accorde à dire que cette partie village est un nouveau poumon de Roybon, avec juste à côté la nouvelle pharmacie dès cet automne et, non loin, le bureau de tabac et la Place du Maquis de Chambaran avec le garage et le cabinet médical.





Ça s'est passé récemment à Roybon



1 Après le passage de la commission de sécurité, le 25 mai dernier, le Maire a récemment signé l'arrêté autorisant l'ouverture du nouvel EHPAD. **2** Le Raid UNSS s'est déroulé le 2 juin à la base de loisirs. Des conditions météo pas idéales mais qui n'ont pas découragé les vaillants participants ! **3** Le club des anciens s'est réuni le 4 juin pour programmer ses activités. **4** La nouvelle association « Roybon Solidaires » organisait le 5 juin une première vente grâce à son travail de collecte, de tri et de mise en valeur. **5** Ambiance conviviale pour la fête des voisins le 5 juin dernier organisée dans l'ancien collège. **6** Le dernier Conseil Municipal, qui s'est réuni le 10 juin, a adopté toutes ses délibérations à l'unanimité. Un signal fort qui témoigne du travail accompli. A cette occasion les élus ont, notamment, approuvé définitivement l'acquisition du Bois des Avenières en lien avec Bièvre Isère Communauté. **7** L'ouverture du festival des Arts Allumés s'est déroulée le 11 juin à la salle des fêtes de Roybon en présence de Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté et d'Andrée RABILLOU, Vice-Président en charge de la culture, de la lecture publique et des festivals. Merci à Elisabeth ROUX, Adjointe au Maire, qui a supervisé l'accueil de ce spectacle. **8** Le Maire a accueilli le 11 juin le Conseil D'administration de l'œuvre de St Joseph. Cette association devrait s'installer dans la maison St Romme en fin d'année pour héberger douze adolescents. **9** Grand moment d'émotion le 12 juin dernier en mairie avec le mariage d'Emmanuel BARLETIER et Sylvaine BERTOLA. Emotion partagée par le Maire qui mariait là un de ses adjoints, très impliqué dans la redynamisation de la vie du village. Tous nos vœux de bonheur. **10** Les cérémonies du 8 mai et du 18 juin ont été l'occasion pour la municipalité de renouveler son attachement au devoir de mémoire. **11** La cérémonie du 18 juin s'est déroulée en présence de Claire DEBOST, Conseillère Départementale.

Le festival Berlioz débute à Roybon

RENCONTRE AVEC BRUNO MESSINA

Bruno Messina est directeur de l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique depuis 2009 et porte de nombreux événements culturels dont le Festival Berlioz à La Côte-Saint-André. Il assure parallèlement la direction artistique du musée Hector-Berlioz. Il est l'auteur d'une biographie consacrée à Hector Berlioz, parue aux éditions Actes Sud (Berlioz, novembre 2018). En 2019, Bruno Messina est également chargé par le ministère de la Culture de coordonner la commémoration nationale du 150e anniversaire de la mort du compositeur. C'est lui qui est venu proposer à notre Maire, Serge PERRAUD, que l'ouverture du festival se déroule à Roybon.



© Bruno Moussier

POURQUOI AVOIR CHOISI ROYBON POUR L'OUVERTURE DE CETTE ÉDITION DU FESTIVAL BERLIOZ ?

Chacun comprend bien le sens que nous voulons donner à cette édition en la nommant « le retour à la vie », qui est la suite de la Symphonie fantastique. C'est un message d'espoir - j'allais dire une conviction - après l'épreuve que vient de traverser l'humanité toute entière. Elle n'est comparable à aucune autre bien évidemment. Mais d'autres difficultés peuvent frapper des communautés entières et celle qu'a traversé Roybon, village qui m'est cher, m'a touché. Et comme les premiers signes d'un renouveau commencent à se matérialiser j'ai vu là, aussi, comme un retour à la vie.

Si la musique et la notoriété d'un festival comme le nôtre peuvent apporter un éclairage positif sur cette commune j'en serais le premier heureux. Ce projet est d'ailleurs réalisable grâce à certains atouts de la commune qui méritent d'être mieux connus. Le site du lac qui accueillera notre soirée se présente comme un amphithéâtre qui nous permet une mise en scène naturelle de grande qualité.

JUSTEMENT, VENONS-EN À LA MISE EN SCÈNE ET DE MANIÈRE PLUS LARGE AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

Il n'y a pas de vie sans eau. Dès lors, « le retour à la vie », c'est nécessairement une fête de l'eau et l'orchestre sera installé sur le lac ! La célèbre Water Music de Haendel



qui est au programme de cette soirée, a été conçue pour être jouée en plein air, elle est donc particulièrement appropriée.

Mais c'est toute une journée de fête que nous voulons mettre en œuvre avec des jeux et des animations pour les plus jeunes dès le début d'après-midi, jusqu'au bal populaire - avec son feu d'artifice - qui se prolongera tard dans la nuit.

TOUS LES ROYBONNAIS NE CONNAISSENT PAS FORCÉMENT TRÈS BIEN LE FESTIVAL BERLIOZ...

Les habitants du territoire peuvent être fiers d'héberger un festival de portée internationale. Après 42 ans d'existence, à cheval sur deux siècles exactement, c'est non seulement toute une économie qui s'organise autour de cet événement, mais c'est aussi l'occasion de mieux faire connaître la terre de Berlioz.



Rejoignez l'aventure du Festival Berlioz en devenant bénévole !

Du 17 au 30 août, l'édition du Festival Berlioz élaborée par son directeur artistique, Bruno Messina, se déclinera autour du thème « Le Retour à la vie ».

Soutiens indispensables, les bénévoles du festival s'investissent pour réserver un accueil chaleureux et de qualité aux artistes et festivaliers, participer à la logistique et aux transports ou encore assister l'équipe technique sur les concerts.

Être bénévoles au Festival Berlioz vous permettra de partager vos compétences et vos qualités en étant au cœur de l'organisation du Festival, aux côtés de professionnels.

Vous êtes dynamiques, motivés, curieux et âgé de plus de 18 ans ? Participez à l'édition 2021 du Festival !

Candidatures et renseignements :

✉ joce.ghibaudo@wanadoo.fr

Jocelyne Glandut-Ghibaudo :

☎ 06 80 74 01 88



Le programme du 17 août au lac de Roybon

15h : Fête de l'eau

Retour à l'essentiel ! Le Festival Berlioz fête joyeusement le « Retour à la vie », lors d'une grande fête de l'eau à Roybon avec des concerts, des jeux, des ateliers dansés mais aussi des animations pour petits et grands, des dégustations de produits du terroir...

21h : Water Music

Les berges du lac de Roybon deviennent un théâtre naturel où résonnent des musiques célèbres du répertoire classique comme la Moldau de Smetana ou le Lac des cygnes de Tchaïkovsky, interprétées par l'Orchestre Symphonique Universitaire de Grenoble. Puis, musiques et jeux d'eau se mêleront pour cette grande fête de la nature, autour des fameuses Water Music de Haendel !

23h : Bal dauphinois et feu d'artifice

Après un grand bal folk, où Rigaudon et autres danses traditionnelles du Dauphiné seront à l'honneur, un feu d'artifice aux mille et une couleurs illuminera le ciel pour parer les eaux du lac de reflets enchantés...

Réservez sur festivalberlioz.com le billet plein tarif est à 10 €, 5 € pour les demandeurs d'emplois, les personnes porteuses d'un handicap, les moins de 26 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

3 & 4 JUILLET

Le FitDays à Roybon

On vous en a déjà parlé dans le précédent journal municipal mais l'évènement vaut une piqure de rappel.

Le week-end prochain, les 3 et 4 juillet, se déroulera le FitDays « triathlon Bièvre-Isère Lac de Roybon en Chambaran ». Un évènement à ne pas manquer pour lequel des centaines de participants et de spectateurs sont attendus. Autour de la compétition c'est un véritable village d'animations qui sera en place avec notamment :

- ▶ le 7ème Bataillon de chasseurs alpins qui proposera un mini parcours du combattant aux enfants qui pourront aussi avoir la joie de visiter un blindé...
- ▶ le garage Bayle qui présentera la nouvelle gamme de véhicules électriques en complète cohérence avec la philosophie du FitDays Mgen, labellisé « Développement durable le sport s'engage » par le CNOSF ;
- ▶ les sapeurs-pompiers de Roybon qui proposeront un parcours sportif avec des exercices de gestes qui sauvent, et LGD vous réglera avec ses pâtisseries en taux de sucre allégé, réalisées essentiellement avec le sucre des fruits de saison et du chocolat.



Retrouvez toutes les infos sur le site www.fitdays.fr

10 & 11 JUILLET

Les Cavaliers de Chambaran (en selle, en scène)



Cette année, on va enfin pouvoir le faire notre spectacle ! Les Comédiens et les chevaux piaffent d'impatience. Nous avons repris les entraînements et les cours de théâtre en petits groupes et en respectant les consignes de distanciations sociales et le tout à l'extérieur.

Malgré tout, nous étions présents au Château de Barbarin pour les journées du Patrimoine et ce n'a donc pas été une année blanche.

Pour 2021, en association avec les Amis de Bressieux et la participation de Jeanne De La Jungle, nous vous présenterons les 9 et 8 juillet notre spectacle « Et si Bressieux m'était conté ». L'occasion pour vous, spectateurs, de faire une remontée dans différentes époques au travers de notre machine à remonter le temps, conçue par notre savant un peu (beaucoup) loufoque.

Vous aurez l'occasion de retourner sur un marché médiéval où le délit d'adultère était permis, d'être témoin de l'arrivée de François 1er au château, d'assister aux prémices de la révolution et de vivre le déclin du château tout début du XXème siècle.

Alors, préparez-vous à traverser le temps pour un voyage des plus instructif à la sauce des « Cavaliers de Chambaran » les 10 et 11 juillet à 18h30 tapante. La machine à remonter le temps est déjà programmée.

En 2020, Les Cavaliers de Chambaran n'ont pu, pour la première fois en 16 ans d'existence, vous présenter leur spectacle annuel comme beaucoup d'autres associations. Pandémie Covid 19 oblige !

25 JUILLET

Cinéma en plein air

Grâce à Bièvre Isère Communauté, Roybon accueillera une séance de cinéma en plein air le samedi 25 juillet à 21h30 sur le terrain de football. Le comité des fêtes de Roybon tiendra une buvette. Il s'agit d'une programmation tournée en priorité vers le jeune public avec la projection du film SCOOBY !

On découvre comment Scooby et Sammy, amis pour la vie, se sont rencontrés et associés aux détectives en herbe Fred, Velma et Daphné pour créer la célèbre équipe Mystère et Cie.

Après avoir résolu des centaines d'affaires et vécu d'innombrables aventures, Scooby et sa bande doivent désormais s'attaquer à leur énigme la plus redoutable : un complot destiné à déchaîner les forces du chien-fantôme Cerberus. Tandis qu'ils mettent tout en œuvre pour enrayer cette «acabocalypse» mondiale, nos amis découvrent que Scooby est porteur d'une lourde hérédité et qu'il est promis à un plus grand destin que quiconque aurait pu l'imaginer.



30 & 31 JUILLET ET 1ER AOÛT

Le retour du Piano du lac

Pour cette nouvelle édition du Piano du Lac, le spectacle s'intitule « Pagaille Navale ».

A l'abordage ! Le capitaine et ses moussaillons hissent le grand mât, accordent le piano, ajustent le trapèze, lustrent le tuba.

Parés pour le grand voyage, ils nous entraînent dans une épopée musicale à couper le souffle. Au cours de ce western aquatique, ces pirates, ces flibustiers adeptes de voltige en chanson trouveront l'aventure et nous invitent à leurs côtés. Mais tout se passera-t-il comme prévu ?

Piano à queue, cuivres, contrebasse et chant pour des compositions originales, des airs de Piaf, Vian, Schubert ou encore Ennio Morricone. Embarquement immédiat !



Billetterie volontaire. Réservation à l'avance conseillée.

Le nombre de places est limité par le protocole sanitaire. Prix conseillé 10 €. Prix de soutien 15 €. Séance à 19h. 1h avant le spectacle ouverture de la billetterie et accès au site. Durée du spectacle 1h15.

« Roybon en Fêtes », votre comité des fêtes est à l'œuvre



Le sens de la fête est essentiel à la vie sociale. Nous espérons tous que la seconde moitié de 2021 sera libérée de la plupart des contraintes sanitaires. Un programme de réjouissances est prévu avec des événements d'importance auxquels Roybon en fêtes aura le bonheur de s'associer.

Le 3 et 4 juillet un triathlon réunira des centaines d'athlètes, dont certains repèrent déjà le parcours entre le lac et les forêts.

Les adhérents de Roybon en fêtes, pourront apporter une aide précieuse, en particulier aux intersections du parcours et pour le ravitaillement.

La deuxième grande manifestation de l'été, l'ouverture du festival Berlioz le 17 août, demandera aussi des volontaires locaux. Les concerts sur le lac, dans ce site qui a semblé enchanteur aux organisateurs, devrait attirer la foule...

Par ailleurs le 14 juillet le 3ème parcours des talents est à l'initiative de Roybon en fêtes. La météo ne devrait pas nous jouer le mauvais tour de l'an dernier. Si des lecteurs de « Vivre à Roybon » souhaitent exposer leurs créations le 14, ils seront les bienvenus et peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Jacques Streby, au ☎ **06 67 53 85 71**.

Le pessimisme est souvent une facilité... Soyons optimistes !

Le Forum des Associations

Le Forum des Associations, traditionnel rendez-vous de toutes les associations de la commune, se tiendra le samedi 4 septembre de 10h à 15h à la salle des fêtes.

Rappelons que cet événement, qui réunit une vingtaine d'associations chaque année, est le moment idéal pour découvrir les activités qui se déroulent sur la commune, adhérer ou renouveler son adhésion.

C'est aussi un temps fort de la vie de la commune et l'occasion de mieux faire connaissance avec tous ceux qui s'impliquent dans la vie du village, qu'ils soient élus ou responsables associatifs.



Formafoot Bièvre-Valloire



Depuis le 19 mai et l'allègement des contraintes liées à la COVID 19, les jeunes footballeurs (-18 ans) ont pu reprendre les entraînements normaux (contact autorisé, vestiaire ouvert...). A partir du 9 juin l'allègement concerne également les + de 18 ans en espérant que la situation continue de s'améliorer.

Pour ce qui est de la vie du club, FBV a organisé 2 matinées paëlla à emporter : la 1ère à Viriville le 17/04 et la seconde au stade de Saint Barthélémy le 16 mai. Une bonne participation pour ces 2 manifestations. Merci pour toutes les personnes présentes pour l'organisation.

A noter que le 19 juin à Roybon s'est déroulée une matinée pizzas en partenariat avec « l'entr'potes » avec des livraisons prévues sur Saint Barthelemy et Marcollin.



En ce qui concerne la saison prochaine de plus amples informations vous seront données durant l'été.

Le club souhaite une bonne fin de saison (très spéciale) à tous, un bel été, en attendant de se revoir aux bords des terrains en septembre.



De retour sur notre commune ?

Pendant de très nombreuses années, l'Association Familles Rurales, AFR, a fonctionné à Roybon.

C'était la Ludothèque qui accueillait les familles désireuses d'échanger, de pratiquer des activités (couture, ateliers cuisine, voyages, sorties culturelles...) certaines en lien avec la Bibliothèque.

Nous souhaiterions « relancer » cette Association qui met l'accent sur le tissage des liens intergénérationnels, ce sont des moments conviviaux entre enfants, parents et grands-parents et des lieux, des espaces où toutes les activités pour les familles peuvent être regroupées.

Chacun(e) peut télé-travailler (co-working) s'informer (point conso - prévention des usages numériques, aide aux parents dans leur rôle d'éducation), se détendre, bouger, ateliers créatifs, musique, chant ...

Comme tout, l'AFR évolue, deux défis se présentent pour les années futures :

- créer des lieux d'accueil favorables aux familles
- les accompagner en tenant compte de leurs besoins.

Voici notre désir :

- ▶ **CONTRIBUER** au bien-être des générations notamment par le développement du lien entre les personnes.
- ▶ **DEVELOPPER** des services de qualité, variés, selon les besoins et les réalités locales.
- ▶ **IMPLIQUER** les habitants dans les projets locaux ; Nous avons besoin de bénévoles pour assurer ces missions.

**C'est pourquoi
vous trouverez
dans ce nouveau
Vivre à Roybon,
une ENQUETE
que vous voudrez
bien compléter
et retourner au plus
vite à la Mairie
de Roybon et avant le
15 SEPTEMBRE 2021. MERCI !**



ANIMATIONS JEUNES



LES JOURNÉES DÉCOUVERTES
pour les enfants reprennent à partir de ce mois de Juillet.

JEUDI 8 JUILLET L'AVEN D'ORGNAC

Visite guidée de la grotte et visite animée de la cité de la préhistoire. Chaque enfant participera aussi à un atelier en fonction de son âge.

Infos pratiques :

Départ du parking de l'école (bas) à 7h45.
Merci d'être présent au moins 5 minutes avant
(les retardataires ne seront pas attendus...)

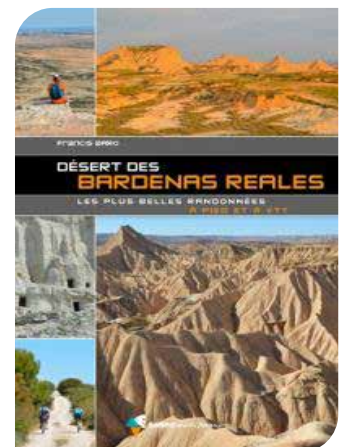
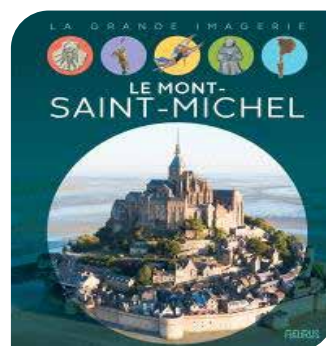
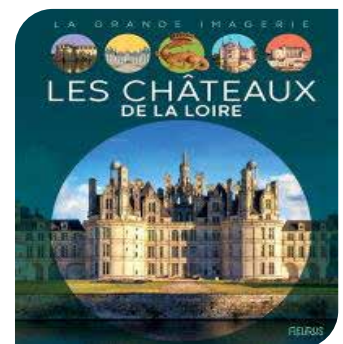
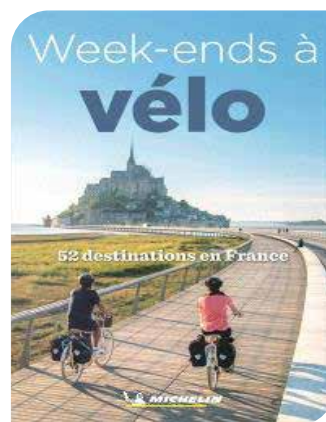
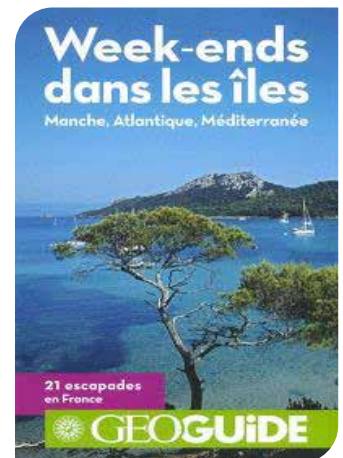
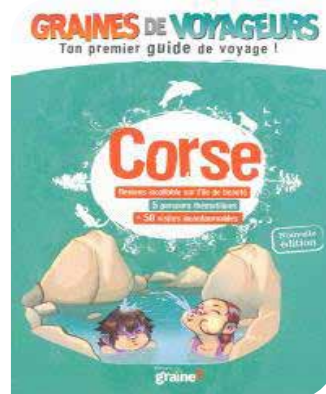
Retour aux alentours de 19h00

Prévoir un pique-nique pour le repas de midi
et un goûter. Pour les enfants à partir de 5 ans

Inscriptions à la bibliothèque Tarif : 12 €



VOICI QUELQUES GUIDES POUR PRÉPARER VOS VACANCES...





HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A partir du Lundi 5 Juillet la bibliothèque reprend ses horaires de vacances scolaires

	VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10 h - 12 h
MARDI	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	15 h - 18 h
VENDREDI	Fermé
SAMEDI	10 h - 12 h



 04 76 36 52 04  bibliotheque-roybon@wanadoo.fr
2 Rue de la Mairie, 38940 Roybon

Roybon, le retour à la vie

Le début du chantier de la Grande Rue est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la commune. Moins d'un an après l'abandon du projet du Centerparcs, il symbolise la capacité de rebond de notre commune et la justesse de notre analyse qui nous a amené durant les six dernières années à gérer la collectivité sans miser sur la réalisation de ce projet. Car c'est bien la gestion rigoureuse de ces dernières années qui permet le lancement de ce grand projet et de tous les autres à venir. On citera pour mémoire, la diminution de la masse salariale, des indemnités et de toutes les charges de fonctionnement et la mise en œuvre de nouvelles recettes significatives avec, par exemple, une meilleure gestion du parc locatif.

Roybon, elle aussi, se remet d'un mauvais virus. Profitons de ce retour à la vie symbolisé par cette formidable programmation d'activités estivales qui connaîtra son point d'orgue avec l'ouverture du Festival Berlioz le 17 août prochain.

Il est des signes qui ne trompent pas. Le succès du nouveau marché sur la Place Jean PERRAUD, le déménagement du tabac-presse et celui à venir de la pharmacie, témoignent à la fois d'un regain d'attractivité et du fait que nos commerçants croient au développement de la commune, au point de ne pas hésiter à investir.

Serge PERRAUD, Agnès MARTIN, Romain PERRIOLAT, Elisabeth ROUX, Emmanuel BARLETIER, Anne-Marie JACQUET, Jean-François VILLON, Marie-Danielle TROUILLET, Bernard BRESSOT, Mylène GRIMA, Serge ROBIN, Maire-POZZA-ADAM, Tristan VALCKE. Pour tous contact [✉ serge.perraud.maire@roybon.fr](mailto:serge.perraud.maire@roybon.fr)



Bonne nouvelle, Roybon renoue avec l'action! Cette action qui a déjà permis jusqu'en 2014, d'apporter aux habitants des services ou des infrastructures qui faisaient défaut ou qui étaient insuffisants (construction d'une école, d'une bibliothèque, rénovation de l'Office du Tourisme, travaux de la digue du lac, aménagement de carrefours et de places...) N'oublions donc pas que si aujourd'hui Roybon peut s'attaquer aux travaux de la Grande Rue et à son embellissement c'est parce que tous ces travaux ont été réalisés en leur temps ! Sinon que penser de la mise en place du remboursement des frais de mission, de l'équivalent temps plein en hausse depuis 2015 dans un contexte affiché de maîtrise des dépenses !

Florence MARGARON
✉ dynamisonsroybon@gmail.com



Les difficultés résultant de la crise sanitaire semblent s'éloigner mais restons vigilants, continuons les gestes qui nous protègent, l'heure n'est pas encore à la fête même si l'on s'en rapproche.

Cela n'a pas freiné l'ardeur des élus qui s'activent sous l'impulsion des adjoints qui déploient sans compter, beaucoup d'énergie : réaménagements, fleurissement du village, terrain multisports pour les jeunes, actions auprès des personnes vulnérables, marché du vendredi, préparation des futures manifestations d'été, travaux de la grande rue, implications auprès de Bièvre Isère communauté etc... Beaucoup d'implications qui méritent d'être soutenues et reconnues pour le bien des citoyens de Roybon.

Jean Claude BETEMPS



LA PLACE DE L'ORIENT

Sur cette 1ère carte postale des années 1900, on peut remarquer les halles mises en place en 1806.

En juillet 1906, il était question de les déplacer en raison du projet de réalisation d'un monument dédié à Henri SAINT-ROMME.

Le maire de l'époque, Jean PERAUD, arrière-grand-père du maire actuel, avait réuni son conseil municipal pour décider du devenir de ces halles. Certains voulaient les garder en place, d'autres voulaient les installer en bas du village (vers le monument aux morts de 14/18 qui, bien sûr, n'existait pas encore).

Comme ils n'étaient pas d'accord, le maire avait décidé d'une autre réunion.

Entre temps les halles ont tout simplement disparu dans un incendie. Le problème était résolu !

Toujours sur cette carte on peut remarquer la date du 14 juin 1906, soit peu de temps avant l'érection du monument.

Sur la photo actuelle on peut remarquer que les commerces ont disparu. A la place du 1er c'est la poste, à côté « Le petit marché » a remplacé la boulangerie et au milieu de la place devenue Place SAINT-ROMME, s'élève le monument du même nom, surmonté de la statue de la liberté.



L'inauguration du monument fut un événement considérable en 1906

La Place St Romme telle que nous la connaissons aujourd'hui



POURQUOI UNE STATUE DE LA LIBERTÉ À ROYBON ?

Une statue de la Liberté se trouve placée sur le monument en l'honneur d'Henri SAINT-ROMME, un Roybonnais issu d'une famille de notables du village qui a été un ardent défenseur de la Liberté, représentant du peuple en 1848-1849.

Pour le mettre à l'honneur, un comité de défense et d'action républicaine fut créé en 1904 afin de lui élever un monument. Son président en était le maire de Roybon de l'époque Jean PERRAUD, arrière-grand-père du maire actuel.

Par suite, pour surmonter le monument de son père, son fils, Mathias SAINT-ROMME, lui-même Sénateur et ancien Député-Maire de Roybon, a offert la statue de la Liberté que lui avait donné BARTHOLDI.

Pourquoi ce don de Bartholdi à Mathias ? C'est suite à une amitié qui s'était créée entre les deux hommes lors de la guerre de 1870 à laquelle ils avaient tous les deux participé, où ils s'étaient connus et appréciés et ce, doublé de leur appartenance à la franc-maçonnerie.

A remarquer que Mme BARTHOLDI avait, après le décès de son mari, donné à Mathias SAINT-ROMME le plâtre original daté de 1869 du Vigneron Alsacien qui a servi à faire le bronze de Colmar et celui du Drexel de Philadelphie ainsi que le plâtre du Petit Tonnelier, œuvres qui sont toujours dans la maison familiale SAINT-ROMME, occupée par l'Œuvre des Villages d'Enfants depuis 1946 et qui va bientôt céder la place à un autre occupant.

Bien sûr, ce monument a aidé Mathias politiquement mais jusqu'à preuve du contraire en aucun cas Mathias et son fils (le second Henri !), premier adjoint du maire, ne figurent sur l'appel pour l'érection du monument.

L'inauguration a bien eu lieu en Septembre 1906 en grande pompe avec plus de quatre mille personnes et au cours de laquelle « Le Proscrit Dauphinois » fut inter-



prété pour la 1ère fois par 13 sociétés de musique (dont l'Echo des Rives de la Galaure).

Rappel : Jusqu'en 1986, on ne connaissait pas l'existence de Mathias SAINT-ROMME que j'ai remis à l'honneur suite à mes diverses recherches. Dans le pays on disait à tort que la statue de la liberté avait été offerte par BARTHOLDI à son ami Henri SAINT-ROMME !

En septembre 1986, les 80 ans du monument ont été marqués par une exposition commentée par moi-même avec la présence, entre autres, de descendants des filles de Henri SAINT-ROMME. Le 28 octobre de la même année eu lieu de nouveau, par mes soins, une exposition agrandie avec notamment documents et photos des autres statues de la Liberté type Bartholdi en France et de la Grande de New York ainsi qu'avec le souvenir philatélique (sans flamme) distribué par le responsable de La Poste de Grenoble, M. PHILIP.

En 1988, sous la mandature d'Henri TROUILLET, la statue a été rénovée et deux bassins ont été créés autour du monument.

En 2006, nous avons célébré le centenaire, organisé par Marcel BACHASSON, le Maire de l'époque

En 2021-2022, la statue et le monument vont être rénovés et la Place entièrement réaménagée sous la conduite de la municipalité de Serge PERRAUD.

Gabriel BRET

C'est en Juillet 1986 après l'invitation de RMC (Radio Monte Carlo) pour l'opération « Nos cousins d'Amérique » que j'ai eu la chance d'aller à New-York pour le centenaire de Miss Liberty afin de représenter l'enseignement français. Un duplex s'en est suivi intitulé « Roybon-New -York », au cours duquel j'ai raconté l'histoire du Monument Saint-Romme surmonté de la statue de la liberté et ce, suivi de trois autres interventions avec Jean-Louis Filc et des auditeurs. En septembre de la même année, j'ai marqué les 80 ans du monument par une 1ère exposition en présence de descendants des filles d'Henri Saint-Romme et en octobre une exposition plus importante avec présentation du souvenir philatélique.

C'est à la suite de ces événements que le Dauphiné Libéré m'a demandé d'être correspondant pour Roybon. Ce que j'ai accepté et ce depuis 1987. Pendant pratiquement 20 ans un article journalier avec photo est paru dans la rubrique de Roybon et pourtant j'étais en activité. (Tout ce que j'ai fait avec mon épouse sur la vie du pays, articles, négatifs, photos sont visibles à la demande à l'heure actuelle dans 95 classeurs).



Je rappelle aux Roybonnais que je suis toujours à leur écoute et au service de mon pays. Certains peuvent penser que j'ai abandonné, sachez que je reste toujours le chevalier servant de Miss Liberty, (article du D.L de septembre 1988) ainsi qu'à votre écoute. On peut me joindre au **04 76 36 25 42**.

Je vous invite à donner à la Fondation du Patrimoine pour sa restauration.

Quelques rappels de vie en commun pour un environnement sain et apaisé



Il est interdit de brûler des déchets verts (feuilles, branches, résidus de taille de haie,...), que ce soit à l'air libre. Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Pourtant, tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, etc. Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an.

Alors que faire ?

- ▶ Vous pouvez les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ;
- ▶ Les déposer à la déchèterie aux horaires d'ouverture.

Le bricolage et les travaux domestiques susceptibles de générer du bruit (y compris tondre la pelouse) doivent être réalisés dans des créneaux horaires précis conformément à l'arrêté du Maire en vigueur :

- ▶ **en semaine : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30**
- ▶ **le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ▶ **le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h**

LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi 14h - 16h
 Mercredi : 14h - 17h
 Samedi : 9h - 12h



La lutte contre l'ambrosie c'est maintenant

Il est important que vous signaliez en mairie les endroits où l'ambrosie se développe afin que le référent de la commune en soit informé et que nous puissions prendre les mesures adéquates. Par ailleurs, nous recherchons une ou deux bonnes volontés pour seconder le référent dans le combat contre l'ambrosie (organiser des expositions, animation à l'école, etc..) Pour plus de renseignements sur cette plante et les méthodes de lutte vous pouvez consulter le site : <https://ambrosie.fredon-aura.fr>



Nos habitudes changent, L'accueil du public en mairie la collecte s'adapte

Depuis le mois d'avril, Bièvre Isère Communauté a modifié le rythme et le calendrier de collecte des ordures ménagères.

Les secteurs qui étaient collectés deux fois par semaine (essentiellement le bourg), sont désormais collectés une fois par semaine, le mardi.

Les secteurs extérieurs au centre-bourg qui étaient auparavant collectés une fois par semaine, sont désormais collectés une fois tous les quinze jours, le vendredi.

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir au plus tôt.

Quelques astuces :

- ▶ pensez à sortir vos poubelles la veille
- ▶ en adoptant le réflexe tri, vous contribuez au recyclage !
- ▶ Bièvre Isère vous propose des sacs de pré-collecte, à retirer dans votre Mairie
- ▶ des poubelles à ordures ménagères ont été ajoutées au niveau des points de tri de votre commune, ces bacs sont à votre disposition.



Le SICTOM vient d'ajouter un nouveau Point d'Apport Volontaire (PAV) sur la commune. Il est installé à l'entrée, à gauche, du parking du bas de la base de loisirs. Il est composé de bacs verts (verre), bleu (papier, journaux) et jaune (emballages, cartons, cannettes de boisson, aérosols) pour le tri. Il y a également une poubelle grise pour le reste...



La situation sanitaire nous a contraint à modifier à plusieurs reprises les horaires d'accueil du public en mairie. Nous avons désormais retrouvé un fonctionnement normal avec les créneaux d'ouverture suivants :



Par ailleurs si vous venez pour une question ayant trait à l'urbanisme nous vous conseillons un premier échange par mail à l'adresse suivante :

✉ urba@roybon.fr

L'agent qui traite ces dossiers sera en mesure de répondre à certaines questions et pourra également vous proposer un rendez-vous en dehors des horaires ouverts au public.

UN ÉTÉ RICHE EN ÉVÈNEMENTS



SAMEDI 3
DIMANCHE 4
JUILLET



FITDAYS, TRIATHLON BIÈVRE - ISÈRE au lac

- Initiez vos enfants de 5 à 12 ans au triathlon !
- Participez au village sport-santé !
- Participez en relais avec vos enfants ou petits-enfants !

MERCREDI 14
JUILLET



Le traditionnel **FEU D'ARTIFICE** sera tiré au bord du lac à 22 h

PARCOURS DES TALENTS en journée organisé par le comité "Roybon en fêtes".

DIMANCHE 23
JUILLET



CINÉMA EN PLEIN AIR à 21 h 30 sur le terrain de football.

VENDREDI 30
SAMEDI 31
JUILLET
DIMANCHE 1
AOÛT



Nous retrouverons cet été le désormais célèbre **PIANO DU LAC** pour 3 représentation à 19 h.

DEBUT
AOÛT



Le **TERRAIN MULTISPORTS** sera mis en service pour le plus grand plaisir des jeunes roybonnais !

MARDI 17
AOÛT



Ouverture du **FESTIVAL BERLIOZ**. Une journée de fête qui débutera dès 15 h pour se prolonger tard dans la nuit.

